Envoyé en préfecture le 23/12/2022 Reçu en préfecture le 23/12/2022

Publié le

SLOW

ID: 079-200041317-20221212-C__66_12_2022-DE



Votants: 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 05 décembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 12 décembre 2022

ASSAINISSEMENT - ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN À MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON POUR L'IMPLANTATION D'UN POSTE DE REFOULEMENT - CONSORTS B

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

<u>Titulaires absents ayant donné pouvoir</u>:

Yamina BOUDAHMANI à Florence VILLES, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN à Stéphanie ANTIGNY, Gérard LEFEVRE à Jeanine BARBOTIN, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Sébastien MATHIEU à François GIBERT, Michel PAILLEY à Eric PERSAIS, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Jean-François SALANON à Daniel BAUDOUIN, Mélina TACHE à Nicolas VIDEAU, Yvonne VACKER à François GUYON, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaires absents:

Annick BAMBERGER, Richard PAILLOUX.

Titulaire absente excusée :

Marie-Christelle BOUCHERY.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie LARRIBAU

SLOW

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022

ASSAINISSEMENT - ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN À MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON POUR L'IMPLANTATION D'UN POSTE DE REFOULEMENT - CONSORTS B

Monsieur Elmano MARTINS, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les articles L.1311-9 à L.1311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Les Consorts B. sont propriétaires d'une parcelle de terrain cadastrée AK144 sise rue du Moulin à Mauzé-sur-le-Mignon.

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence Assainissement, il est nécessaire pour la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) de disposer d'une partie de ce terrain d'une superficie d'environ 20 m² en vue de l'implantation d'un poste de refoulement. La division cadastrale sera effectuée par un géomètre-expert, selon le plan annexé.

Le prix d'acquisition a été fixé forfaitairement à la somme de 400 €. Compte tenu du prix, l'avis de l'autorité compétente de l'Etat (avis du Domaine) n'est pas obligatoire.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve l'acquisition du terrain cité ci-dessus appartenant aux Consorts B.;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer l'acte authentique en la forme administrative à intervenir, tous les frais liés à cette acquisition étant pris en charge par la CAN.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour: 79 Contre: 0 Abstention: 0 Non participé: 0

Elmano MARTINS

Vice-Président Délégué